

**Extrait du registre des délibérations  
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 7 avril 2026

**N° VA\_DEL2026\_111**

**Objet : Voeu déposé par le groupe LFI pour la remise en place du dispositif Sport-Action à destination des jeunes Groupe**

L'an deux mille vingt-six, le 07 avril à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Sylvain ESTAGER, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Monir EL MOUNAOUI , ayant donné pouvoir à Delphine HERENT, Gérard CAUDRON, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Nelly BOYAVAL, ayant donné pouvoir à Sébastien COSTEUR, Stéphanie LEBLANC, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Christian CARNOIS, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Florence BARISEAU, ayant donné pouvoir à Kelly VERKINDERE.

Considérant le nombre croissant de jeunes mineur-es et majeur-es qui ne sont membres d'aucun club sportif ;

Considérant le nombre important d'équipements sportifs dans la ville dont il reste des créneaux de libres ;

Considérant le succès qu'avait eu le dispositif appelé "Sport Action" quant à son affluence, ainsi qu'à la capacité de remettre un certain nombre de jeunes dans un espace de sociabilité encadré ;

Le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq exprime son souhait de voir le dispositif de "Sport Action" remis en place, notamment sur la tranche d'âge 16-24 ans. Ce dispositif doit permettre l'accès à des activités sportives dans les différents quartiers de la ville sur la base d'un accueil inconditionnel et d'un encadrement par des personnels municipaux spécialement formés à cet effet.

Plus largement, le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq invite les jeunes de la ville à participer à la réflexion afin de définir les futures infrastructures à même de répondre à leurs besoins, notamment par des équipements extérieurs en accès libre (city stade, basket 3x3, appareils de musculation, etc).

**Il est proposé aux membres du conseil d'adopter le voeu présenté.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal rejette cette proposition, Maryvonne GIRARD, Sébastien COSTEUR, Valérie QUESNE-CAUDRON, Lionel BAPTISTE, Françoise MARTIN, Yohan TISON, Lahanissa MADI, Alexis VLANDAS, Claire MAIRIE, Jean PERLEIN, Nathalie FAUQUET, Arnaud ROUSSEAU, Carine CAPONE, Monir EL MOUNAOUI , Violette SALANON, François MERESSE, Dominique FURNE, Jean-Luc DELEFORGE, Gérard CAUDRON, Nelly BOYAVAL, Pierre CRESPI, Christine JANICKI, Christian VANDEVELDE, Benoît TSHISANGA , Karim MESSAOUDI, Didier MARQUES, Marianne PLADYS, Delphine HERENT, Gisèle LEFEBVRE, Stéphanie LEBLANC, Say SISOUVANNALATH, Alexandre FAUQUETTE, Lisa LASSELIN, Sylvain ESTAGER ayant voté contre, Innocent ZONGO, Christian CARNOIS, Florence BARISEAU, Vincent BALEDENT, Graziella MOENECLAHEY , Kelly VERKINDERE, Farid OUKAID, Pauline SEGARD, Victor BURETTE, Jeanne MINGANT s'étant abstenus.**

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,  
Garance GUILLERET-GIVERS

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Sylvain ESTAGER

Extrait de la présente délibération a été affiché le lundi 13 avril 2026 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900093-20260407-222922-DE-1-1  
Date AR Préfecture : lundi 13 avril 2026